

## RAPPORTS DE L'ICAP : RÉSUMÉS

### Rapports de l'ICAP n°20. Information du consommateur sur les boissons alcoolisées

Janvier 2008

**Résumé :** Les informations relatives aux boissons alcoolisées destinées aux consommateurs se divisent en deux catégories distinctes, mais indissociables l'une de l'autre, à savoir : les informations *factuelles* sur les boissons et les informations *directives*, parmi lesquelles des conseils et recommandations concernant les modes de consommation, les taux d'alcool, les comportements et les pratiques. Ce numéro des *Rapports de l'ICAP* se concentre exclusivement sur les données factuelles relatives aux boissons alcoolisées et leur diffusion actuelle dans différents pays. Le cas échéant, les pratiques des producteurs de bière, de spiritueux et de vins, dont notamment les entreprises qui [parrainent](#) le Centre International des Politiques en matière d'Alcool (ICAP), sont citées en exemple. Ce *Rapport de l'ICAP* vient compléter le tableau d'analyse des informations générales requises pour l'étiquetage des produits dans 43 pays et dans l'Union Européenne que vous pouvez consulter [ici](#).

### Rapports de l'ICAP n°19. Les boissons légèrement alcoolisées

Avril 2007

**Résumé :** Chaque année, dans chacune des grandes catégories de boissons alcoolisées (la bière, le vin et les spiritueux) des boissons à faible teneur en alcool sont produites. La simple existence de ces dernières témoigne de l'intérêt qu'ont les producteurs d'alcool à proposer une plus grande sélection de produits qui reflètent à la fois les choix de vie des consommateurs, leur attention aux questions relatives à la santé, leur sensibilité aux coûts aussi bien que leurs goûts individuels. Dans ce rapport, les boissons légèrement alcoolisées (ou LAB) sont examinées du point de vue des producteurs d'alcool, des gouvernements et des consommateurs. Un bilan des différents types de LAB disponibles, identifie les tendances et étudie la recherche relative à cette question y est également proposé.

### Rapports de l'ICAP n°18. Taxation de l'alcool

Mai 2006

**Résumé :** L'alcool est, comme beaucoup d'autres produits sujet à la taxation. Ce numéro des *Rapports de l'ICAP* explore le concept de droits d'accise sur les boissons alcoolisées. Les droits d'accise sont des taxes indirectes sur la vente ou l'usage de certains produits ou transactions. Ces taxes sont imposées au niveau national, départemental ou local (comté, ville) souvent en combinaison les uns avec les autres. Le coût réel de ces taxes est généralement passé aux consommateurs sous la forme de prix plus élevés qui influencent la demande de consommation vers le bas. De manière générale, le but principal de la taxation est de générer des sources de revenus pour le gouvernement. Cependant les taxes sur les boissons alcoolisées sont également utilisées par les gouvernements pour servir d'autres objectifs, notamment: réduire l'abus d'alcool et les dommages qu'il cause en rendant l'alcool moins accessible, créer des barrières commerciales et encourager la consommation de produits nationaux plutôt que celle de produits importés. L'efficacité de ces actions d'imposition et de fixation des prix, en tant qu'outils sanitaires et sociaux pour réduire les abus et les problèmes, a été très controversée et peut être considérée sous plusieurs aspects. En établissant des politiques pour l'alcool, les gouvernements doivent établir une balance entre les libertés commerciales et le droit du consommateur à accéder à un produit et la protection des citoyens. Il s'agit de déterminer un niveau de taxation qui n'impose pas un fardeau trop lourd aux consommateurs et restreint leurs choix ou pénalise les producteurs en limitant les pratiques du marché libre.

### Rapports de l'ICAP n°17. La structure de l'industrie des boissons alcoolisées

Mars 2006

**Résumé :** Ce numéro des *Rapports de l'ICAP* propose une description résumée de l'industrie des boissons alcoolisées, de sa nature et de son ampleur et identifie une quantité d'entités qui appartiennent ou sont soutenues par cette industrie, à savoir les associations commerciales et les

organisations de type social qui contribuent à traiter la question des aspects sociaux et publics des effets de l'alcool sur la santé. Il y a eu un changement considérable dans l'industrie des boissons alcoolisées au cours des 25 dernières années, particulièrement en ce qui concerne le développement de la production locale sans marque, l'internationalisation des labels et la consolidation de plusieurs producteurs à l'échelle multinationale. Ces tendances ne sont pas spécifiques à l'industrie des boissons alcoolisées mais ont touché de façon significative tous les domaines du commerce national et international tout au long de cette période. Toutefois, malgré ces changements, la plupart des boissons alcoolisées produites et consommées dans le monde continuent d'être non commerciales et largement non recensées. Si cet aperçu de l'industrie des boissons alcoolisées et sa structure peuvent aider à comprendre le secteur commercial, il reste important de garder en tête l'immense diversité du marché lorsqu'il s'agit d'attaquer les questions de santé publique, de société et de commerce mondial.

### **Rapports de l'ICAP n° 16. L'éducation en matière d'alcool et son efficacité**

*Décembre 2004*

**Résumé :** L'éducation est un instrument largement utilisé pour la prévention des problèmes liés à l'alcool. Elle existe sous de multiples formes et dans de nombreux contextes. Elle vise un large public, et implique des mesures éducatives formelles aussi bien que des influences informelles. Il existe un large débat concernant l'éducation sur l'alcool. Il s'agit de savoir si une telle éducation constitue une approche efficace de prévention face aux problèmes qui peuvent naître de certains modes de consommation de l'alcool et si elle peut être considérée isolément des autres programmes d'action et de prévention. Ce numéro des *Rapports de l'ICAP* décrit le débat existant et propose un aperçu de différentes approches à l'éducation sur l'alcool qui visent soit le public en général, soit des groupes spécifiques (les jeunes et autres populations à risque) soit certains comportements (l'alcool au volant ou la vente ou le service de boissons alcoolisées).

### **Rapports de l'ICAP n°15. Les modes de consommation : de la théorie à la pratique**

*Avril 2004*

**Résumé :** En 1998, le livre *Drinking Patterns and Their Consequences (Les modes de boisson et leurs conséquences)* a été publié par l'ICAP (Centre International pour les Politiques sur l'Alcool). Cet ouvrage a développé le concept, alors relativement nouveau, que, en ce qui concerne les conséquences - positives ou négatives – la *façon* dont un individu boit est au moins aussi importante que la *quantité* qu'il boit. Depuis lors, l'approche des modes de consommation est devenue un concept orthodoxe dans ce domaine et s'applique non seulement à la recherche sur l'alcool mais de plus en plus à la prévention et au développement de plans d'action. Ce numéro des *Rapports de l'ICAP* tente, cinq ans après la publication du livre, de revoir modes de consommation et de donner un bref aperçu du sujet et des tendances qui ont émergé en matière de recherche sur l'alcool et en matière de plans d'action. Ce rapport ne saurait être exhaustif en raison de l'étendue de la recherche disponible. Son but est d'offrir un aperçu de la façon dont l'approche des modes de consommation a exposé la richesse des comportements vis-à-vis de la boisson à l'échelle mondiale et comment la théorie s'est convertie en pratique.

### **Rapports de l'ICAP n°14. Les directives internationales sur la consommation d'alcool**

*Décembre 2003*

**Résumé :** Une compréhension des risques et bénéfices potentiellement associés avec la consommation d'alcool est essentielle pour une prévention efficace des dommages causés par l'alcool. Afin de rendre disponibles des renseignements de ce type, gouvernements et organisations non-gouvernementales ont établi un ensemble de directives concernant la consommation de l'alcool pour leurs citoyens adultes (en âge de consommer de l'alcool légalement). Ce numéro des *Rapports de l'ICAP* examine la logique qui existe derrière ces recommandations et offre une comparaison des recommandations sur la consommation d'alcool dans différents pays.

## **Rapports de l'ICAP n°13. L'alcool et le lieu de travail**

*Août 2003*

**Résumé :** Autrefois répandu dans le monde du travail, l'alcool s'est de plus en plus déplacé vers le domaine des loisirs. A mesure que le niveau professionnel et les aptitudes requises ont augmenté dans un monde du travail plus complexe; il est devenu apparent que la consommation de l'alcool dans certains contextes pouvait être inappropriée. Les effets de l'alcool sur la performance professionnelle ont été largement documentés. Dans certaines circonstances et pour certaines professions, les risques associés avec la consommation de l'alcool sur le lieu de travail peut avoir des conséquences graves et potentiellement affecter un grand nombre de personnes outre le buveur lui-même. Ce numéro des *Rapports de l'ICAP* examine trois secteurs dans lesquels l'alcool joue un rôle spécifique soit en raison de sa prédominance soit à cause de ses effets potentiels: le secteur des transports, l'industrie des boissons alcoolisées et le secteur hospitalier. Ce rapport examine comment la question de l'alcool et du lieu de travail a été abordée dans chaque secteur et les approches qui ont été mises en œuvre pour assurer la sécurité des employés et des autres personnes qui pourraient être affectées.

## **Rapports de l'ICAP n°12. La violence et les débits de boisson**

*Novembre 2002*

**Résumé :** Au cours de la décennie précédente, les questions de prévention, de gestion et d'endiguement de la violence dans et autour des débits de boisson tels que les bars et autres endroits, ont fait l'objet d'une attention accrue. Ce numéro des *Rapports de l'ICAP* examine certaines des stratégies de prévention utilisées pour combattre cette violence ainsi que certaines des théories qui les soutiennent. Deux vastes questions de contexte – celle de la densité de la vente au détail et celle des heures et jours d'ouverture des magasins – dépassent la portée de ce rapport. L'accent est plutôt mis sur la gestion responsable des débits de boisson et ne tient pas compte de la situation contextuelle dans laquelle ils opèrent. Dans ce rapport sont rappelés les éléments qui contribuent à la création d'un environnement sain autour de l'alcool tels que la connaissance des doses acceptables, l'attention à l'aménagement physique d'un établissement et la formation appropriée des serveurs et du personnel d'accueil, illustrant l'importance de partenariats communautaires à grande échelle. Il doit être précisé que la vaste majorité de la littérature scientifique dans ce domaine est liée aux cultures de consommation d'alcool anglo-saxonnes. Toutefois beaucoup d'éléments restent pertinents pour les autres cultures.

## **Rapports de l'ICAP n°11. Le taux légal d'alcoolémie dans le monde**

*Mai 2002*

**Résumé :** De nombreux pays s'accordent pour reconnaître que l'établissement d'une réglementation interdisant de conduire sous l'influence de l'alcool est nécessaire, ceci est particulièrement valable pour la conduite de véhicules sur la voie publique. La mise en place d'un taux maximum d'alcoolémie pour les individus conduisant un véhicule motorisé est un instrument utile à la fois pour le maintien de l'ordre et pour la prévention. Bien que beaucoup de pays aient adopté des lois établissant un taux maximum de concentration d'alcool dans le sang, ces limites sont très variables d'un pays à l'autre. Ce numéro des *Rapports de l'ICAP* donne un aperçu des limites de taux d'alcoolémie à travers le monde, analyse la logique et l'histoire récente qui se cachent derrière l'établissement de ces limites et explore les systèmes de mise en vigueur et de répression qui les soutiennent. La mise en place d'un taux limite d'alcoolémie au volant sera sans doute plus efficace si elle entre dans le cadre d'une solution plus exhaustive qui comprendra également la promotion de l'éducation du public sur les risques associés à l'alcool au volant, l'application de lois relatives à l'alcool au volant, la formation du personnel des débits de boisson leur permettant d'identifier un client souffrant d'intoxication, et la présence d'alternatives à la conduite, comme la mise à disposition d'un service de taxi gratuit.

## **Rapports de l'ICAP n°10. L'alcool et les "populations spéciales" : vulnérabilité biologique**

*Novembre 2001*

**Résumé :** La plupart des personnes qui boivent de façon responsable prennent du plaisir à boire et souffrent peu des conséquences négatives de l'alcool. Pour certains, une consommation d'alcool

modérée peut même être bénéfique pour la santé. Toutefois, pour certains individus et dans certaines circonstances une consommation même moindre ou modérée peut être problématique. Ce numéro des *Rapports de l'ICAP* donne un bref aperçu des facteurs biologiques qui rendent certains individus plus vulnérables aux effets de l'alcool. Les points abordés sont les facteurs qui rendent ces individus particulièrement sensibles (par exemple : la génétique, l'état de santé, le sexe et l'âge), aussi bien que les implications de cette vulnérabilité pour les politiques de recommandation.

### **Rapports de l'ICAP n°9. L'autorégulation de la publicité pour les boissons alcoolisées**

*Janvier 2001*

**Résumé :** L'un des éléments importants de la politique publique est de développer un certain nombre de standards sur la façon dont le secteur privé communique des informations sur ses produits. Dans de nombreux pays, l'autorégulation de l'industrie en matière de publicité est largement pratiquée, sous une forme ou sous une autre. Ce numéro des *Rapports de l'ICAP* explore le concept d'autorégulation en relation avec la publicité pour les boissons alcoolisées. La plupart des pays qui pratiquent l'autorégulation suivent des codes spécifiques pour les boissons alcoolisées et opèrent, le plus souvent, avec un cadre légal. Ce rapport analyse les éléments de ces différents codes et comment ils sont appliqués en pratique. Il propose ensuite des études de cas au niveau national et régional pour l'Australie, les Pays-Bas, l'Afrique du Sud, le Royaume Uni, les Etats-Unis et l'Union Européenne. Il est entendu que la publicité est l'une des formes de communication commerciale et qu'elle comprend également le parrainage, la promotion et l'Internet.

### **Rapports de l'ICAP n°8. Qui sont les « abstinents » ?**

*Juin 2000*

**Résumé :** Si une attention considérable a été portée à la description de ce que les gens boivent, pourquoi ils boivent et aux modes de consommation, peu d'importance a comparativement été accordée à l'autre aspect de l'équation de la consommation d'alcool: les individus qui, pour diverses raisons, choisissent de ne pas boire. La proportion entre les buveurs et les abstinents varie d'une culture à l'autre et peut changer même au sein d'une population donnée en vue de facteurs sociaux, économiques ou politiques. Ce numéro des *Rapports de l'ICAP* propose un regard pluriculturel sur les abstinents, leur composition démographique, leurs similarités et leurs différences et les multiples raisons pour lesquelles ils s'abstiennent de boire de l'alcool. Les données présentées dans ce rapport reflètent également les résultats préliminaires obtenus au cours d'un sondage international conduit au sein d'un groupe choisi d'experts sur l'alcool.

### **Rapports de l'ICAP n°7. Estimer les coûts associés à l'abus d'alcool : Vers une approche modélisée**

*Août 1999*

**Résumé :** Les débats de politique sociale, y compris ceux qui concernent la question de l'alcool, sont souvent encadrés de termes économiques. L'analyse économique peut informer efficacement les décideurs politiques en les aidant à mettre au point des programmes destinés à atténuer les conséquences négatives de l'alcool sur la santé et sur la société. L'intérêt pour une interprétation économique reste fort, en particulier lorsqu'il est question des niveaux d'imposition. Les études économiques sur l'alcool se sont traditionnellement concentrées sur les coûts sociaux. Ce numéro des *Rapports de l'ICAP* explore brièvement comment les estimations sur les coûts sociaux de l'alcool ont été réalisées. Il décrit certaines des difficultés qui restent à surmonter et discute des implications pour l'établissement d'un plan d'action. Tandis que l'interprétation du rôle de l'alcool dans la société évolue vers une approche modélisée aussi bien dans les domaines de l'épidémiologie et de la culture que dans le champ biomédical, les études économiques, qui spécifient et différencient les consommateurs, vont s'avérer de plus en plus bénéfiques.

### **Rapports de l'ICAP n°6. Politiques gouvernementales sur l'alcool et la grossesse**

*Janvier 1999*

**Résumé :** Ce rapport compare les directives gouvernementales sur la consommation d'alcool et la grossesse. Ce numéro a reçu une attention accrue au cours de la décennie précédente, notamment

à cause de l'association qui y est faite entre la consommation excessive d'alcool durant la grossesse et les Effets de l'Alcool sur le Fœtus (EAF) et le Syndrome d'Alcoolisme Fœtal (SAF). Les seize pays représentés dans cette étude sont ceux qui ont accepté de répondre à la demande l'ICAP et de fournir les informations demandées. Ce sont : l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, la France, l'Allemagne, l'Irlande, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Dans certains pays, il n'existe pas de recommandations officielles pour les femmes enceintes (ou qui tentent de le devenir) en ce qui concerne la consommation de l'alcool. Parmi ces pays qui n'ont pas de politique clairement définie, la plupart recommandent aux femmes de ne pas boire d'alcool pendant leur grossesse, et en particulier au cours du premier trimestre.

#### **Rapports de l'ICAP n°5. Qu'est ce qu'un « verre standard » ?**

*Septembre 1998*

**Résumé :** La pratique qui consiste à standardiser la quantité de boisson servie à un consommateur existe depuis bien longtemps là où l'alcool est disponible. Les débits de boisson sont équipés de mesures pour vérifier les doses d'alcool vendues ; ces doses sont contrôlées par les autorités chargées de distribuer les licences. Du point de vue de la santé publique, le concept de verre standard a été introduit comme un moyen d'évaluer si le consommateur boit de façon raisonnable (afin d'éviter les maux potentiels) et s'il peut jouir des effets bénéfiques de l'alcool sur la santé. Le verre standard a été l'un des points majeurs de certaines campagnes d'éducation sur l'alcool. Il a été utilisé par le gouvernement comme un moyen pratique de mettre en œuvre des recommandations et des directives sur la consommation des boissons alcoolisées. Si les principes qui sont derrière le dosage standardisé des boissons sont simples, la manière dont il est appliqué peut s'avérer déroutante. La comparaison entre pays est rendue difficile par le manque d'homogénéité des définitions. Cette disparité est souvent ignorée lorsqu'il y a une interprétation ou une comparaison des instructions sur la consommation d'alcool entre différents pays. L'absence de mesures standard uniformément acceptées est aussi une source de difficulté pour la recherche.

#### **Rapports de l'ICAP n°4. L'âge minimal**

*Mars 1998 (mise à jour Mars 2002)*

**Résumé :** Ce numéro des *Rapports de l'ICAP* explore la question de l'âge minimal et de la consommation d'alcool. Y sont observés les âges auxquels la consommation et l'achat de l'alcool sont permis dans différents pays. Dans la plupart des pays, l'âge légal est de 18 ans. Le terme « âge légal » fait référence à l'âge minimal auquel un individu est en droit de consommer une boisson alcoolisée. Dans certains cas, l'âge minimal pour la consommation et l'âge minimal pour l'achat d'alcool ne correspondent pas. Certains pays concentrent leur effort législatif uniquement sur l'achat et ne définissent pas un âge minimal pour la consommation. Le rapport étudie également les législations sur l'âge légal et la consommation des boissons alcoolisées dans trois pays: Les Pays-Bas, La Nouvelle Zélande et les Etats-Unis.

#### **Rapports de l'ICAP n°3. Les étiquettes de mise en garde**

*Septembre 1997*

**Résumé :** Les gouvernements, les institutions de recherche, les groupes d'intérêt ainsi l'industrie des boissons alcoolisées ont mis en œuvre un effort considérable pour rappeler aux citoyens, le fait déjà bien connu, que l'excès d'alcool peut avoir des conséquences négatives. Dans plusieurs pays, le moyen choisi a été le placement d'étiquettes de mise en garde sur les récipients contenant de l'alcool. Ce numéro des *Rapports de l'ICAP* examine quels pays utilisent ces étiquettes de mise en garde, ce qu'elles disent et, dans la mesure du possible, les raisons derrière leur utilisation. Le rapport analyse également la littérature qui traite de l'efficacité de ces étiquettes.

#### **Rapports de l'ICAP n°2 Poser des limites à la beuverie**

*Avril 1997*

**Résumé :** Ce numéro des *Rapports de l'ICAP* se concentre essentiellement sur la question de la beuverie ; un mode de consommation qui a reçu beaucoup d'attention dans les media à travers le

monde. La beuverie se définit généralement comme la consommation d'une large quantité d'alcool en une courte période qui conduit à l'intoxication. La communauté scientifique et celle de la santé publique ont tenté de parvenir à une définition plus formelle et plus quantitative. Jusqu'à présent, la définition de la beuverie varie d'un pays à l'autre et n'est pas homogène même au sein de la littérature scientifique. S'il semble difficile de parvenir à une définition standard, l'adoption de définitions claires au cas par cas permettrait au moins une caractérisation « d'après coup » et rendrait les comparaisons plus adéquates. D'un autre côté, peut être est-il temps de s'éloigner de termes vagues comme « beuverie » et de s'orienter vers une distinction plus nette entre consommation responsable et consommation effrénée. Dans ce sens, le développement d'une typologie des modes de consommation utilisant des définitions non ambiguës pourrait s'avérer être une première étape nécessaire.

**Rapports de l'ICAP (Supplément). Une comparaison de *Directives diététiques à l'usage des Américains* et de *Une consommation sensée de l'alcool***

Juin 1998

**Résumé :** Depuis leur publication, les *Rapports de l'ICAP n°1*, (« La consommation sans danger: une comparaison entre *Directives diététiques à l'usage des Américains* et *Une consommation sensée de l'alcool* »), ont été diffusés auprès d'un large public. Celui-ci comprend les membres de la communauté de la santé publique et de la recherche scientifique, l'industrie des boissons alcoolisées, les organismes de commerce et les organisations sociales qui y sont liés, les agences gouvernementales à travers le monde, les agences intergouvernementales comme l'Organisation Mondiale de la Santé et la Banque Mondiale, aussi bien qu'un nombre choisi de media aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. La réponse à ces publications a été majoritairement positive. Toutefois, nombre de questions ont été soulevées qui méritent plus ample discussion. Ce supplément aux *Rapports de l'ICAP n°1* propose un arrière plan supplémentaire aux recommandations de santé présentées dans les directives anglaises et américaines et discute de la question de la taille d'un verre standard. Le supplément présente également les directives adoptées par les gouvernements d'autres pays concernant les niveaux de consommation d'alcool.

**Rapports de l'ICAP n°1. La consommation d'alcool sans danger: Une comparaison entre *Nutrition et votre santé : directives diététiques à l'usage des Américains* et *Une consommation sensée de l'alcool***

Février 1996

**Résumé :** En décembre 1995, le gouvernement du Royaume Uni et celui des Etats Unis ont indépendamment publié des recommandations sur la consommation des boissons alcoolisées. Ce rapport de l'ICAP résume les similarités et les différences qui existent entre les deux documents. Globalement, les interprétations offertes dans l'analyse américaine (*Nutrition et votre santé : directives diététiques à l'usage des Américains*) sont plus générales et les recommandations proposées plus traditionnelles. Au contraire, l'étude anglaise (*Une consommation sensée de l'alcool*) tente d'apprécier les arguments en abordant chaque question individuellement. Le travail de recherche contenu dans les deux rapports reflète un changement dans les plans d'action respectifs des deux gouvernements. L'étude anglaise comprend une description inédite de l'alcool comme un facteur nutritif positif et reconnaît que son utilisation a été un moyen d'accentuer le plaisir du repas pour de nombreuses sociétés et tout au long de l'histoire humaine. De façon plus significative et pour la première fois, les études américaine et anglaise attirent l'attention sur les bienfaits de la consommation modérée de l'alcool pour la santé des individus.